

Communiqué de presse

Cergy, le 3 novembre 2025

SOUTIEN À LA PRATIQUE DU SPORT EN VAL D'OISE : **Le Département soutient 50 comités départementaux sportifs** **et 2 comités scolaires**

Le Département du Val d'Oise renouvelle son soutien aux 50 comités départementaux sportifs et à 2 comités scolaires, et participe au financement de 19 cadres techniques répartis dans 18 comités.

« Le Département s'engage aux côtés des comités sportifs et scolaires pour soutenir leur action au service de tous : développer un sport accessible, inclusif, et ambitieux sur l'ensemble du territoire. Ce soutien traduit notre volonté de donner à chaque Valdoisien la possibilité de s'épanouir à travers le sport, véritable école de la vie et levier de cohésion sociale. Favoriser la pratique sportive dès le plus jeune âge est une priorité du Département : avec 145 000 licenciés de moins de 18 ans représentés par ces 50 comités départementaux et ces 2 comités scolaires, le Val d'Oise illustre la vitalité de son mouvement sportif et la nécessité d'investir dans cette dynamique » **souligne Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Département.**

Les comités départementaux sportifs, représentants locaux des fédérations, sont des partenaires essentiels du Département. Interlocuteurs privilégiés de la vie associative, ils contribuent activement au développement de la pratique sportive sur le territoire. En 2025, près de 207 000 licenciés font partis des 50 comités départementaux sportifs du Val d'Oise ([liste complète pages suivantes](#)). Afin de soutenir cette dynamique, le Département soutient ces 50 comités départementaux sportifs à hauteur de 265 000 euros pour l'année 2025-2026.

Parmi ces comités départementaux sportifs, certains bénéficient du dispositif « Soutien à l'emploi d'un Cadre Technique Départemental (CTD) », qui permet de renforcer leur professionnalisation. Ainsi pour l'année 2025-2026, le Département soutient 18 comités départementaux pour la participation au financement de 19 postes de cadres techniques, à hauteur de 288 000 euros.

Afin de favoriser la pratique sportive dès le plus jeune âge et d'encourager la participation des élèves aux compétitions scolaires, le Département contribue également au fonctionnement de deux comités départementaux sportifs scolaires. Il s'agit de l'Union Sportive de l'Enseignement Premier Degré (USEP) qui représente 59 associations dans les écoles élémentaires et maternelles (10 433 licenciés) et de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) qui dénombre 20 993 licenciés en collège et lycée et représente 180 associations. Au total, une enveloppe totale de 32 900 euros est consacrée au soutien de ces deux structures.

En 2025, le Département consacre 585 850 euros aux 52 comités sportifs départementaux et scolaires et au financement des 19 postes de cadres au sein de ces structures.

Soutien au développement du sport adapté et de la pratique parasportive

Le Département est résolument engagé dans le développement du sport adapté et de la pratique parasportive. Parmi les 50 comités départementaux sportifs soutenus, deux sont spécifiquement dédiés à ces disciplines : le Comité départemental handisport et le Comité départemental du sport adapté. Grâce à un soutien départemental de 52 200 euros, ces deux structures œuvrent au quotidien pour favoriser la pratique sportive des personnes en situation de handicap et emploient trois cadres techniques. Ensemble, ces comités fédèrent 54 associations et 749 licenciés sur l'ensemble du territoire, contribuant ainsi à faire du sport un vecteur d'inclusion et d'épanouissement pour tous.

Liste des 52 Comités sportifs civils et scolaires départementaux soutenus en 2025

Fédérations unisport olympiques :

- 28 200 euros alloués au comité départemental olympique et sportif, (C.D.O.S) Val d'Oise
- 8 700 euros alloués au comité départemental d'athlétisme
- 2 820 euros alloués au comité départemental d'aviron
- 3 760 euros alloués au comité départemental de badminton
- 14 100 euros alloués au comité départemental de basketball
- 2 170 euros alloués au comité départemental de boxe anglaise
- 3 290 euros alloués au comité départemental de cyclisme
- 500 euros alloués au comité départemental de danse
- 11 000 euros alloués au comité départemental d'équitation
- 2 000 euros alloués au comité départemental d'escrime
- 26 500 euros alloués au comité départemental de football
- 2 820 euros alloués au comité départemental de golf
- 7 400 euros alloués au comité départemental de gymnastique
- 950 euros alloués au comité départemental d'haltérophilie-musculation
- 14 100 euros alloués au comité départemental de handball
- 760 euros alloués au comité départemental de hockey sur glace
- 13 160 euros alloués au comité départemental de judo
- 11 300 euros alloués au comité départemental de karaté
- 950 euros alloués au comité départemental de montagne escalade
- 9 400 euros alloués au comité départemental de natation
- 9 400 euros alloués au comité départemental de rugby
- 1 320 euros alloués au comité départemental de sport de glace
- 470 euros alloués au comité départemental de taekwondo
- 20 000 euros alloués au comité départemental de tennis
- 5 650 euros alloués au comité départemental de tennis de table
- 2 350 euros alloués au comité départemental de tir à l'arc
- 940 euros alloués au comité départemental de triathlon
- 1 800 euros alloués au comité départemental de voile
- 5 200 euros alloués au comité départemental de volley ball

Fédérations unisport non olympiques :

- 380 euros alloués au comité départemental d'aikido budo
- 380 euros alloués au comité départemental de billard
- 380 euros alloués au comité départemental de course d'orientation
- 1 900 euros alloués au comité départemental de cyclotourisme
- 500 euros alloués au comité départemental d'échecs
- 380 euros alloués au comité départemental de flying disc 95
- 200 euros alloués au comité départemental de pétanque
- 3 300 euros alloués au comité départemental de plongée subaquatique
- 400 euros alloués au comité départemental de roller et skateboard
- 2 170 euros alloués au comité départemental de savate boxe française
- 950 euros alloués au comité départemental de spéléologie
- 760 euros alloués au comité départemental de squash

Fédérations affinitaires :

- 1 500 euros alloués au comité départemental de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF)
- 2 640 euros alloués au comité départemental de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)
- 26 000 euros alloués au comité départemental de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP)

Fédérations multisport :

- 1 130 euros alloués au comité départemental de gym volontaire
- 2 200 euros alloués au comité départemental d'handisport
- 1 880 euros alloués au comité départemental de médailles jeunesse et sport
- 1 130 euros alloués au comité départemental de la retraite sportive
- 3 760 euros alloués au sport emploi val d'Oise
- 2 000 euros alloués au comité départemental du sport adapté

Fédérations scolaires :

- 18 800 euros alloués à l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)
- 14 100 euros alloués à l'Union Sportive de l'Enseignement Primaire (USEP)

Liste des Comités sportifs départementaux soutenus dans le cadre du dispositif Cadres techniques départementaux

- 24 000 euros pour l'athlétisme
- 14 000 euros pour le badminton
- 24 000 euros pour le basketball
- 6 000 euros pour la boxe anglaise
- 6 000 euros pour le cyclisme
- 16 000 euros pour l'équitation
- 24 000 euros pour le football
- 12 000 euros pour la gymnastique
- 24 000 euros pour le handball
- 24 000 euros pour l'handisport
- 10 000 euros pour le judo
- 8 000 euros pour le karaté
- 14 000 euros pour la natation
- 12 000 euros pour le rugby
- 24 000 euros pour le sport adapté
- 24 000 euros pour le tennis
- 12 000 euros pour le tennis de table
- 10 000 euros pour le volley-ball

Contacts presse :

Julie Jouret

Julie.jouret@valdoise.fr

Tél. 01 34 25 34 17

Yness DELPINO

Presse@valdoise.fr

Suivez l'actualité du Département du Val d'Oise sur valdoise.fr, sur [Facebook](#) et sur [X](#).